



REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

-----  
PORT AUTONOME DE COTONOU

Cotonou, le 28 juillet 2016

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le Port Autonome de Cotonou, au regard de sa mission économique et sociale prépondérante se veut être une entreprise éco-citoyenne responsable.

A cet effet, en visant l'amélioration continue des pratiques en matière de protection de l'environnement, la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou décide de mettre en place et de maintenir un Système de Management Environnemental selon la norme iso 14001 : 2015 dont le périmètre est le processus « accueil navire » et plus particulièrement les opérations de déchargement chargement des navires au niveau des quais et bord à quai des zones 1, 2, 4 et 5 du port de Cotonou.

Ainsi, la Direction Générale s'engage à :

- mettre en place les dispositions nécessaires à la prévention de la pollution ;
- assurer une bonne traçabilité des déchets ;
- assurer la prévention et la maîtrise des situations d'urgence à travers la mutualisation des moyens de prévention et d'intervention des différents acteurs portuaires notamment pour la zone 5;
- rationaliser les consommations énergétiques ;
- mettre à disposition, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions découlant de la présente politique environnementale dans le cadre du respect des obligations de conformité.

Cette politique est déclinée en objectifs spécifiques et en actions qui seront examinés annuellement dans le cadre des revues de Direction.

La Direction Générale veille personnellement à ce que la présente politique environnementale soit connue de tous les acteurs concernés, reste en permanence adaptée, pertinente, adéquate et efficace.

La Direction Générale invite donc tous les usagers du Port de Cotonou à quelque niveau qu'ils soient à s'investir pleinement pour la réussite de ce pari afin qu'ensemble nous fassions du Port de Cotonou, la meilleure plateforme logistique, éco-citoyenne de la sous-région.

Cette politique est disponible pour nos parties intéressées et le public sur le portail web : [www.portdecotonou.bj](http://www.portdecotonou.bj)

**Thomas Anatole Aïnahin BAGAN**  
Chef du Département de Gestion de  
l'Environnement du Port Autonome de  
Cotonou

**Amélie Huguette AMOUSSOU KPETO**  
Directrice Générale du Port Autonome de Cotonou,  
Autorité Portuaire